

Urgence hors de la province

(Couverture de voyage)

Couverture en cas de blessure ou de maladie urgente

→ Par voyage assuré : 5 000 000 \$

Durée du voyage

→ Durée maximale de 180 jours

La couverture et l'assistance hors province sont fournies par Compagnie d'Assurance AIG du Canada.

Numéro de police : 9429045

Global Excel

- Pour de l'assistance en cas d'urgence, composez le 1-877-207-5018
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, appelez à frais virés : +1 819-566-3940

Assistance médicale

VOUS DEVEZ communiquer avec Global Excel avant de recevoir tout traitement médical. Si vous ne le faites pas, vous pourriez recevoir des traitements médicaux impertinents ou non nécessaires qui ne font peut-être pas partie de votre couverture.

Téléchargez votre carte Alumo internationale

1. Visitez alumoportal.ca
2. Créez votre compte
3. Accédez à votre carte numérique

Extra De l'aide additionnelle en cas de besoin

Pour les détails sur l'admissibilité, visitez alumo.ca

Santé mentale et bien-être

Programme d'aide aux étudiant·es :

Propulsé par Dialogue



Un service de santé mentale et de bien-être axé sur des solutions à court terme, généralement disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours sur 365.

Déposer votre réclamation

NOUVEAUTÉ POUR 2026-2027

Vos demandes de réclamations pour votre Régime étudiant international d'Alumo (consultations médicales, rayons X, analyses de laboratoire, etc.) ainsi que le décès et les mutilations accidentelles sont assurées par MSH International.

Vous devez vous inscrire sur alumoportal.ca pour accéder au numéro de contrat qui vous a été attribué individuellement

Inscrivez-vous et envoyez vos réclamations pour votre Régime étudiant international via le site web ou l'application mobile du Portail étudiant international Alumo. Trouvez les cliniques, hôpitaux et professionnels admissibles, vérifiez les couvertures et les avantages. Visitez alumoportal.ca pour plus de détails.

Pour de l'aide avec le Régime étudiant international

Veillez contacter l'Assistance d'Alumo au courriel ci-dessous :
alumoassist@intrepid247.com

En cas d'urgence médicale, vous devez contacter le service d'Assistance Alumo Intrepid 24/7 dans les 48 heures. Ce service simplifie la gestion des soins de santé et vous guide dans le processus de demande de remboursement. Si Intrepid n'est pas informée dans les délais impartis, le montant du remboursement pourrait être diminué ou les versements d'indemnités pourraient être suspendus.

Vos demandes de réclamations pour les médicaments, soins de santé et dentaires complémentaires sont assurées par GreenShield.

PAIEMENT DIRECT - FOURNIR À LA PHARMACIE OU AU DENTISTE LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

Numéro de contrat : CBAT

Assureur: GreenShield Canada - GSC

Votre numéro d'étudiant avec le préfixe BAT
(Exemple: BAT123456789)

Nom du régime: Collège Boréal D'Arts Appliqués et de Technologie

Soumissions rapides et faciles de vos réclamations

Faites votre réclamation à travers le portail en ligne de GreenShield au app.greenshieldplus.ca ou avec l'application mobile GreenShield+.



Questions pour des réclamations

Service à la clientèle de GreenShield
1 888 525-7587
(lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est)
Centre étudiant - GreenShield.ca
<https://www.greenshield.ca/fr-ca/centre-etudiant>

ALUMO


Boréal

2026-2027

Programme pour les étudiant·e·s étranger·ère·s

Collège
Boréal



Des questions ?

Appelez Alumo
705-419-1126
ou clavardez directement sur
www.alumo.ca.
Numéro d'étudiant requis.



Cette liste n'est qu'un sommaire des indemnités. Pour plus d'information, veuillez visiter www.alumo.ca

Régime étudiant international d'Alumo

Couverture médicale au Canada

Vous devez vous inscrire sur alumoportal.ca pour accéder au numéro de contrat qui vous a été attribué individuellement

Tout étudiant international âgé de moins de 65 ans, ainsi que son conjoint et les enfants à charge qui l'accompagnent sont admissibles à cette couverture.

Indemnisation maximale pour toute la durée de vie : 1 000 000 \$

Soins médicaux

- Traitement de maladies ou de blessures
- Consultations avec un médecin ou en clinique
- Consultation aux urgences
- Couverture pour les services médicaux et le matériel médical

La couverture pour les services médicaux et le matériel médical comprend :

- Le traitement des fractures et des dislocations, les radiographies et examens de laboratoire, les interventions dentaires pratiquées par un chirurgien-dentiste, les évaluations médicales annuelles, les soins donnés par un anesthésiste certifié, l'aide pour fente labiale ou palatine, les frais de soins de santé aux nouveau

Soins d'obstétrique et de maternité

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 25 000 \$

Soins psychiatriques

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 50 000 \$

Blessures intentionnelles, suicide et tentative de suicide

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 10 000 \$ lorsque l'hospitalisation est requise

Traitements en oncologie

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 50 000 \$

Frais de rapatriement

- Indemnité maximale : 15 000 \$ par année scolaire

Frais de retour au domicile

- Indemnité maximale : 250 000 \$ par année scolaire

NOTA BENE : Tous frais pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale planifiée, y compris les chirurgies d'un jour, doivent être soumis pour approbation à l'assureur 3 jours avant la date d'admission. Dans le cas contraire, l'indemnisation se limitera à 70 % des frais engagés, jusqu'à concurrence de 10 000,00 \$.

Médicaments

Numéro de contrat : CBAT
Assureur : GreenShield

Remboursement à 80 %

- Indemnisation maximale de 5 000 \$ par année scolaire

Vaccination et immunisation préventives

- Indemnité maximale : 150 \$ par année scolaire
- Hépatites A et B comprises

Contraceptifs

- Indemnité maximale : 200 \$ par année scolaire

Soins de santé complémentaires

Numéro de contrat : CBAT
Assureur : GreenShield

Acuponcteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, nutritionniste, ostéopraticien, podiatre, naturopathe, orthophoniste

- Indemnité maximale de 500 \$ PAR praticien par année scolaire

Massothérapeute et orthothérapeute

- Indemnité maximale cumulée de 500 \$ par année scolaire

Physiothérapeute

- Indemnité maximale de 500 \$ par année scolaire

Psychologue, travailleur social et psychanalyste

- Indemnité maximale cumulée de 1 000 \$ par année scolaire

Services de tutorat

- Indemnité maximale de 1 000 \$ par année scolaire à raison de 15 \$ l'heure

Frais de taxi en cas d'urgence

- 50,00 \$ par année scolaire (excluant les frais d'ambulance)

Frais dentaires en cas d'accident

- Indemnité maximale de 2 000 \$ par année scolaire

Services médicaux et appareils importants couverts

- Visitez www.alumo.ca pour consulter la liste complète des services et appareils.

Soins de la vue

Numéro de contrat : CBAT
Assureur : GreenShield

Remboursement à 100 %

Examen de la vue

- Indemnité maximale : 80 \$ par période de 24 mois

Lunettes et verres de contact

- Indemnité maximale : 150 \$ par période de 24 mois

Soins dentaires

Numéro de contrat : CBAT
Assureur : GreenShield

Indemnité maximale de 750 \$ par année scolaire

- Franchise de 0 \$

Services de base

- Remboursement à 80 %

Services préventifs

- Remboursement à 80 %

Soins majeurs, soins d'endodontie et soins parodontaux

- Remboursement à 50 %

DMA (Décès ou mutilation accidentels)

Clause incluse dans votre Régime étudiant international d'Alumo.

Référez-vous à votre Régime étudiant international d'Alumo pour plus de détails.